



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aides de l'Etat

Question écrite n° 47128

Texte de la question

M. Marc Le Fur appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les subventions accordées à des associations dont les intitulés semblent refléter des thèmes pederastes ou pédophiles. En l'état de ses informations, les associations suivantes : Centre gai et lesbien : 747 816 francs ; association David et Jonathan : 690 584 francs ; Association pour le festival des films gai et lesbien : 190 000 francs ; Association des étudiant(e)s gai(e)s : 16 100 francs ; Fédération des francophones des associations de jeunes gais et lesbiennes (fédération Gemini) : 288 089 francs ; Association lesbian and gay pride : 260 000 francs ; Association lesbian and gay pride films : 546 000 francs ; Association radio FG (Fréquence gaie) : 521 446 francs ; Syndicat national des entreprises gaies (SNEG) : 2 753 617 francs, disposeraient de subventions publiques. Il conviendrait de savoir si c'est vrai. Il lui demande de bien vouloir lui préciser le rôle de ces associations et à quoi est destiné cet argent ainsi que les mesures qu'il compte prendre pour faire contrôler et réduire ces dépenses.

Données clés

Auteur : [M. Le Fur Marc](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47128

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 69